

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: Rue Joseph Corrin 11, 4351 Hodeige, Belgique

📅 Date du contrôle:
27/05/2026

📅 Prochaine visite avant le:
27/05/2027

👤 Agent-visiteur:
François-Xavier Boulanger

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Immo Bertrand HUY
Adresse	Avenue des Ardennes, 1/02, 4500 Huy, Belgique
Propriétaire, Exploitant ou Gestionnaire	
Nom	
Adresse	
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	Rue Joseph Corrin 11, 4351 Hodeige, Belgique
Numéro de Compteur	18 926 353
Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD)	RESA
Type de Bâtiment	Maison
Code EAN	

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaarbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de Contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981 Avant le 01/10/1981
Fondations	Avant 81

Description de l'installation électrique et du raccordement

Liaison Compteur-Tableau	EXVB 4X10
Tension de Service	3 x 400 V + N
Protection Générale	21 4P
Protection Maximale	40 4P
Nombre de Tableaux	2
Prise de Terre	Piquet de Terre
Résistance de Dispersion	20,3 Ω

Différentiel(s)

Description	Type	Calibre	Sensibilité
A-40A-30mA	A	40 A	300 mA
A-40A-300mA	A	40 A	300 mA

Contrôles et essai

Schémas/Plans	NOK
Liaisons Équipotentielle	OK
Test BP du DDR (ΔI_n)	OK
Courant Différentiel Nominal du DDR (ΔI_n)	NOK
Contrôle de l'État	OK
Raccordements	OK
Matériel Fixe	OK
Protection Contre les Contacts Directs	OK
Protection Contre les Contacts Indirects	OK
Protection Contre les Surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/Plans	NOK
---------------	-----

Infractions

Code	Libellé	Paragraphe
Schémas & administratif		
108	Le schéma unifilaire est absent, incomplet ou ne correspond pas à l'installation.	L1 2.12 ; 2.13 ; 3.1.2.1; 9.1.1; 9.1.2

Remarques

Schémas incomplets (Transformation du garage manquantes)

Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 27/05/2027. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



**Atlas
Contrôle .**

**RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION
ÉLECTRIQUE BASSE TENSION**

Rapport N° 215.118-2.212 - Original



Annexes